



MODALITES D'ACCESSION ET DE RETROGRADATION SAISON SPORTIVE 2019/2020

Conformément à l'article 71 des règlements généraux de la FAF Chapitre 5, les modalités d'accèsion et de rétrogradation au titre de la saison sportive 2019/2020 sont comme suit :

- ❖ 15 CLUBS COMPOSANT ACTUELLEMENT LA DIVISION HONNEUR (SAISON 2019 / 2020)
- ❖ 02 GROUPES PRE-HONNEUR COMPOSES DE 11 CLUBS CHAQU'UN (11 X 2 = 21 CLUBS)

(15)	*** 1 ^{er} CAS ***
+ 04	Quatre (04) clubs de la division supérieure Régionale II rétrogradent en division Honneur
- 01	Le champion de la division Honneur accède en Régionale II.
- 04	Les clubs classés 15 ^{ème} , 14 ^{ème} , 13 ^{ème} , 12 ^{ème} de la division Honneur rétrogradent en division Pré-honneur.
+ 02	Les clubs classés 1 ^{er} dans chaque groupe de la division Pré-honneur accèdent en division Honneur.
= 16	SOIT : 15 – 01 + 04 - 04 + 02 = 16 CLUBS.

(15)	*** 2 ^{ème} CAS ***
+ 03	Trois (03) clubs de la division supérieure Régionale II rétrogradent en division Honneur
- 01	Le champion de la division Honneur accède en Régionale II.
- 03	Les clubs classés 15 ^{ème} , 14 ^{ème} , 13 ^{ème} de la division Honneur rétrogradent en division Pré-honneur.
+ 02	Les clubs classés 1 ^{er} dans chaque groupe de la division Pré-honneur accèdent en division Honneur.
= 16	SOIT : 15 – 01 + 03 - 03 + 02 = 16 CLUBS.

(15)	*** 3^{ème} CAS ***
+ 02	Deux (02) clubs de la division supérieure Régionale II rétrogradent en division Honneur
- 01	Le champion de la division Honneur accède en Régionale II.
- 02	Les clubs classés 15 ^{ème} , 14 ^{ème} , de la division Honneur rétrogradent en division Pré-honneur.
+ 02	Les clubs classés 1 ^{er} dans chaque groupe de la division Pré-honneur accèdent en division Honneur.
= 16	SOIT : 15 – 01 + 02 - 02 + 02 = 16 CLUBS.

(15)	*** 4^{ème} CAS ***
+ 01	Un (01) club de la division supérieure Régionale II rétrograde en division Honneur
- 01	Le champion de la division Honneur accède en Régionale II.
- 01	Le club classé 15 ^{ème} de la division Honneur rétrograde en division Pré-honneur.
+ 02	Les clubs classés 1 ^{er} dans chaque groupe de la division Pré-honneur accèdent en division Honneur.
= 16	SOIT : 15 – 01 + 01 - 01 + 02 = 16 CLUBS.

(15)	*** 5^{ème} CAS ***
00	Aucun (00) club de la division supérieure Régionale II rétrograde en division Honneur
- 01	Le champion de la division Honneur accède en Régionale II.
- 02	Les clubs classés 15 ^{ème} , 14 ^{ème} de la division Honneur rétrogradent en division Pré-honneur.
+ 04	Les clubs classés 1 ^{er} et 2 ^{ème} dans chaque groupe de la division Pré-honneur accèdent en division Honneur.
= 16	SOIT : 15 – 01 + 00 - 02 + 04 = 16 CLUBS.